



Le difficile dialogue entre le "laisser mourir" de l'éthique palliative et le "faire mourir" des partisans de l'euthanasie achoppe souvent sur la notion de "dignité humaine". Nous en avons déjà parlé récemment dans le LIEN (N°46) sous la plume de Jacques Ricot. Il est intéressant d'avoir plusieurs éclairages de cette approche et vous trouverez ci-dessous un résumé s'appuyant sur une conférence de Marc Zarrouati, président d'honneur de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT).

Les droits de l'homme et la dignité humaine

2008 marquait le 60^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. La dignité constitue le premier aspect introduit dans la déclaration des droits de l'homme : " Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. "

C'est en raison de sa dignité que l'homme peut prétendre à des droits. Cependant, une idée nouvelle apparaît, celle de « famille humaine ».

A- La dignité :

Cette notion complexe n'est pas définie dans la déclaration et semble aller de soi. Elle peut être définie à partir des travaux de Kant qui, constatant l'existence de deux types de choses, celles avec prix et celles sans prix, dit que celles sans prix sont dignes. Donc, l'homme qui n'a pas de prix, est digne.

L'être humain doit être considéré comme une fin et non comme un moyen. Ce n'est pas un outil, on ne peut le faire sien et on doit le considérer comme autre.

L'instrumentalisation serait de considérer l'autre comme devant obligatoirement obéir à ses propres demandes. Or, on peut demander un service tout en sachant que l'autre peut répondre comme il le veut, qu'il y peut résister.

En fait, la définition de la dignité est donnée en négatif, c'est ce qui n'a pas de prix.

Le sacrifice s'oppose à l'instrumentalisation.

Sacrifier c'est produire, fabriquer du sacré à partir d'un acte engageant qui révèle que quelque chose, non réductible à l'animalité ou à la vie biologique, en moi et en l'autre, vaut plus que la vie.

Ici, le sacrifice s'entend au-delà de la souffrance physique, de l'aspect doloriste. Il est bien compris lorsqu'il ne mutile pas ou n'altère pas l'intégralité.

La notion de " ce quelque chose en moi et en l'autre qui n'est pas que de l'ordre de l'animalité " se retrouve en fait dans de nombreuses traditions antiques autres que judéo-chrétiennes qui, en disant que l'homme est créé, affirment l'existence d'un lien entre l'homme et une divinité ou un démiurge : l'homme ne relève pas que de la biologie, de la zoologie.

Ainsi, dans les traditions mésopotamiennes, l'homme est-il fabriqué par un démiurge ou des divinités à partir de terre glaise et de plusieurs éléments qui ne relèvent pas que de la terre. Dans la Bible, l'homme résulte d'un mélange entre la terre et le souffle de Dieu et est créé à son image.

Cette notion se retrouve dans les traditions grecques. Dans Antigone de Sophocle : Antigone enterre son frère au nom de lois non écrites, divines, et donne sa vie pour un cadavre, pour qu'il soit enterré, car en tant qu'humain, il est digne - donc non réductible à un objet - et ne peut subir le sort réservé aux cadavres d'animaux.

Pour les anthropologues et les archéologues, dans l'évolution de l'humanité, ce qui distingue le passage du singe à l'homme c'est le critère phénoménologique qu'est le rite d'enterrement des morts. L'enterrement est une façon de soustraire ce qui était homme et qui est devenu objet au monde des instruments (nourriture, abris pour les abeilles...)

En résumé :

La dignité c'est quelque chose au delà de la vie : Elle ne s'impose pas. Elle doit être reconnue. Elle est un invariant dans l'humanité. Elle est révélée par un acte : le sacrifice (processus de production de la valeur) de quelque chose qui tient à cœur.

B- Témoigner de la dignité, c'est le faire par un acte, un engagement dans une action qui a de la valeur pour soi, ce qui donne du prix à ce pourquoi l'action est engagée.

Chez les Grecs, la dignité est vue au plan politique : le fait d'occuper une charge publique (Platon). On fait passer le bien commun devant ses propres intérêts ou désirs.

L'homme est au service de quelque chose qui dépasse son animalité. Pour Aristote, l'homme participe à la cité. Ainsi, la dignité est-elle "participer à la vie de la cité".

Chez les Grecs : la dignité c'est ce qui permet à la société de ne pas traiter les autres comme des moyens mais comme des fins, c'est aussi les moyens donnés aux personnes pour exercer leur citoyenneté.

Cet aspect est peu exercé en France (élections de temps en temps qui laissent le pouvoir aux élus pour plusieurs années) alors qu'il l'est beaucoup plus en Suisse (référendums très fréquents).

Exercer la citoyenneté, c'est aussi payer, respecter, écouter l'autre et payer un tribut parce que on ne veut pas vivre ce que la société veut imposer.

C- Dignité - Droits - Fraternité - Famille humaine :

La dignité ne concerne que ceux qui sont "hommes" (les hommes libres chez les Grecs et non les esclaves).

L'humanité forme une famille : la famille des hommes.

Dans la tradition judéo-chrétienne, l'histoire d'Élie et de la femme de Sarepta (la femme - non juive et par conséquent d'un autre peuple que celui d'Élie - fait confiance à Élie) illustre cet aspect. En effet, dans cette histoire, en période de famine et alors qu'il ne lui reste plus rien qu'un petit reste de farine et d'huile à manger avant de se laisser mourir de faim, la femme de Sarepta accepte de partager sa maigre pitance avec cet homme, Élie, hirsute et miséreux, étranger et sorti du désert... car elle le considère comme un homme.

Nous sommes face à une situation où le sacrifice est révélateur de valeur à l'égard de quelqu'un qui se situe au delà des limites assignées (Ici c'elle du peuple car Élie appartient à un autre peuple).

Un miracle apparaît. Le miracle n'a d'intérêt que parce qu'il est signe que quelque chose d'important se déroule. Ici, c'est la confiance de la femme dans Élie.

Ce texte porte la marque d'une extension de la dignité d'un homme à tous les hommes : Élie, miséreux, pauvre,

porte en lui l'image de Dieu.

La même notion d'extension du périmètre des humains est évoquée : Jésus se présente comme frère de tous les hommes. Le fait que l'homme soit créé par Dieu rend l'homme frère. En ce sens, le judéo-christianisme peut être considéré comme à l'origine de la notion de "famille humaine", alors que ce n'est pas le cas des autres pensées antiques.

Cependant, la déclaration universelle des Droits de l'homme n'est pas la conséquence du Christianisme. Le triptyque Dignité - Droits - Famille humaine n'est pas évident en soi mais il fait sens pour les chrétiens.

La notion de dignité attachée à l'homme est une notion ancienne et universelle. Celle qui l'est moins, c'est celle de la définition de qui est homme et qui ne l'est pas....

Anne Salathé, psychologue
avec la complicité de
A Brisset, A-Marie Letourneux
et **Sylvette Poulet-Goffard**